

## Atelier 4 - Philippe Roche, architecte



**Le cabinet Atelier 4-Roche a été associé dès l'origine de la conception du projet dans l'équipe de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise Vinci dans le cadre du concours conception-construction lancé par le CHU de Limoges. Philippe Roche, architecte DPLG rappelle les points d'exigences du projet et livre sa perception du résultat.**

### Quelles étaient les principales contraintes de ce projet ?

Comme pour tout projet d'importance tel que celui du BMA, le nombre de contraintes à respecter est considérable pour concevoir le meilleur projet possible tant sur le plan architectural que technique et financier. Une des plus grandes difficultés fut bien entendu de respecter l'enveloppe financière du maître d'ouvrage tout en garantissant un niveau de prestations et de finitions correspondant à ses attentes et à la pérennité de l'ouvrage, ce qui me semble avoir été un objectif atteint.

La seconde contrainte majeure fut le respect d'un délai d'étude et de réalisation très court, notamment une année de travaux pour construire plus de 4 500 m<sup>2</sup> de plancher. Cette difficulté a pu être surmontée par le choix de techniques de construction adaptées tant aux caractéristiques et performances techniques du projet qu'à sa destination d'usage tout en se donnant les moyens d'une conception architecturale affirmée.

Une des autres contraintes importantes fut l'intégration de ce bâtiment d'importance dans le site général du CHU en s'adaptant au mieux à la configuration et à la topographie particulière du terrain en pente.

### Quel regard portez-vous sur le bâti final ?

L'objectif ayant été de réaliser un bâtiment à la fois économique, fonctionnel et exprimant architecturalement sa fonction administrative dans un délai extrêmement court, il me semble que ce " challenge " a pu être parfaitement respecté par notre équipe de conception-construction.

A mon sens ce bâtiment présente une forte personnalité architecturale, tant dans sa forme générale que dans l'expression de ses façades qui traduisent sa destination administrative, sans pour autant se confronter avec son environnement bâti mais plutôt en accompagnant de façon résolument moderne l'évolution d'un établissement hospitalier de première importance.

# Un déménagement bien préparé

**Les problématiques de déménagement et d'emménagement de bureaux médico-administratifs diffèrent de celles de services cliniques ou de laboratoires. Pour autant, l'objectif était de bien définir les besoins et contraintes pour diminuer au maximum le temps d'immobilisation des services.**

Les équipes logistiques ont donc d'abord recensé les mobiliers existant déjà dans les services et partant sur le nouveau bâtiment. Seuls quelques mobiliers spécifiques ont été commandés et intégrés dans le marché définissant les volumes des déménagements (y compris des cartons et archives) et les agendas établis pour assurer une continuité des services.

Une réunion préparatoire pilotée par Vanessa Groulier et Patrick Chabrol pour la logistique, a eu lieu une semaine avant les premiers déménagements pour donner les consignes à chaque représentant de services sur les préparatifs nécessaires, et répondre à leurs questions.

Grâce à ce travail de préparation des équipes logistiques en association avec les services entrants au BMA et les déménageurs, les postes déménagés n'ont été en moyenne immobilisés qu'une journée : une demi-journée pour transférer les mobiliers et cartons, et une autre des agents pour réinstaller leurs contenus.

Du 17 mars au 12 mai, les services ont quitté leurs locaux actuels pour s'installer dans ces bureaux neufs. La médecine du travail a été la première à s'installer, l'ensemble des directions se succédant dans le planning en suivant l'ordre de leur implantation par étage, et selon des plans définis par Laurent Mandin, agent de la logistique, avec les directions concernées.



Vanessa Groulier, ingénieure en charge de l'organisation du travail des équipes



### PATRICK CHABROL, MISSIONNÉ POUR PRÉPARER ET GÉRER LA PHASE DE DÉMÉNAGEMENT, EXPLIQUE :

*« La zone d'accès à l'ascenseur et l'ascenseur du BMA sont assez petits et ont nécessité quelques manœuvres. Mais les premiers déménagements se sont bien passés et le planning est tenu. Laurent Mandin et moi-même avons pallié les différences entre le programmé et les habituels imprévus, et les déménageurs ont rempli le contrat en respectant le bâtiment. »*







(suite de la p. 14)

Yves Truffier, architecte, explique l'opportunité saisie sur ce projet pour le rendre autonome sur le chauffage : « ce bâtiment va héberger une salle serveur importante, qui va produire l'énergie nécessaire au chauffage de l'ensemble du bâtiment. » Quand la salle serveur sera dans sa configuration optimale, elle devrait même produire plus d'énergie que le bâtiment n'en a besoin. Le surplus sera alors utilisé sur le réseau de chaleur général du CHU auquel est relié le BMA.

Un effort particulier a aussi été porté sur l'isolation. Ce bâtiment bénéficie d'une très bonne isolation thermique, qui garantit aussi une faible consommation énergétique. Jérôme Chazelle, précise : « il s'agit d'une isolation thermique et acoustique assurée par 20 cm de laine de roche, par-dessus laquelle une membrane PVC a été posée pour étancher la toiture. » Le bâtiment est ainsi étanche à l'air et a une régulation automatique de l'hygrométrie. L'ossature du bâtiment médico-administratif est mixte : les planchers et poteaux sont en béton, mais l'enveloppement extérieur (façade et toiture) est en ossature bois.

Enfin, une récupération des eaux de pluie sera effectuée grâce à l'installation de bacs de rétentions. Des eaux qui pourront servir à l'arrosage des surfaces autour du bâtiment.

Dès l'ouverture du bâtiment, un tri sélectif des déchets a aussi été mis en œuvre par l'unité environnement et développement durable. A cet effet, les agents devront dans ce bâtiment placer les déchets assimilés aux ordures ménagères dans une poubelle " classique ", et les déchets papier dans un collecteur dédié. Une affiche présentant le dispositif complet est accessible en documenthèque Hermès.

### Un bâtiment où l'on se sent bien

Mais avant la recherche d'efficacité de la structure, les entreprises qui ont travaillé sur la conception avaient un pré-requis clair : « Il nous a été commandé un bâtiment fonctionnel mais dans lequel les gens se sentent bien. On a donc privilégié le maximum de lumière naturelle dans les bureaux, tout en prévoyant brise-soleil et volets roulants. On a aussi souhaité un véritable confort thermique, avec un bâtiment qui permette une régulation hygrothermique », explique Yves Truffier.

La structure en forme de A permet cette lumière naturelle pour tous les bureaux, et chacun porte un thermostat pour réguler la température. Des nuanciers ont aussi été proposés aux directions pour choisir elles-mêmes les couleurs des revêtements au sol et muraux sur chaque étage.

## Le stationnement

Ah, les parkings... LE sujet au CHU. Le principe est que les personnels continuent de se garer sur les places auxquelles ils avaient accès. L'ancien parking de la direction générale à proximité de Dupuytren étant appelé à devenir un parking patient, un nouveau parking réservé à l'équipe de direction et aux visiteurs est situé devant le BMA. A noter que dorénavant l'accès en entrée et en sortie à la voie desservant ce bâtiment depuis l'avenue Martin Luther King nécessitera d'avoir une CPE avec les droits associés.



Le chantier en janvier 2013



## TEMOIGNAGES

**Céline Francisco,**  
cadre supérieure  
de santé



« Grace à l'implication de tous et particulièrement des secrétaires, l'emménagement de la coordination générale des soins s'est organisé sur une journée. Il reste à finaliser l'aménagement des locaux au niveau du secrétariat en lien avec l'ergonomie, espaces de travail et de rangement. La proximité des bureaux des différentes directions renforce la réactivité des échanges ce qui représente une plus value. »

**Florence Bosselut,** chef de projets amont,  
direction de la recherche et de l'innovation



« L'emménagement s'est parfaitement déroulé. L'agencement des locaux et la réutilisation du mobilier avaient été bien étudiés en amont, et des étiquettes, cartons, étaient fournis plusieurs jours avant la date de déménagement programmée.

*Certaines armoires ont même pu être déplacées sans être vidées. Il n'y a eu aucun souci de casse, endommagement, ou perte, et nous avons de plus bénéficié de la bonne coordination avec les services téléphoniques et informatiques : tout a été fonctionnel en quelques heures. L'après-midi même du déménagement, nous avons pu poursuivre la finalisation des projets qui devaient être déposés dans les 3 jours suivants aux appels à projets de la DGOS (PHRC). Tout a donc été fonctionnel rapidement et l'activité de chacun a donc pu reprendre sans délai.*

*Globalement, nous apprécions tous l'amélioration de notre espace de travail, bien que le non rapatriement de l'imprimante couleur du service demande une modification organisationnelle. Personnellement, je suis mieux installée qu'auparavant, puisque mon bureau précédent n'avait pas de fenêtre : je bénéficie désormais d'une jolie vue !*

*L'avantage principal de ce déménagement pour l'équipe est justement d'être maintenant regroupée. Nous nous rapprochons également du Cebimer, basé auparavant à la faculté, avec qui nous travaillons étroitement. Cette unité de lieu facilite beaucoup la communication entre nous, ce qui ne peut être que propice à un gain d'efficacité, que nous souhaitons tous. Par contre, les allers-retours vers Dupuytren sont nombreux, notamment pour mes collègues Cengeps, l'équipe dédiée à l'aide à l'inclusion de patients dans les essais industriels. Et le parking en face d'Esquirol est un peu loin, mais ne dit-on pas que la marche est bonne pour la santé ?!! »*